

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3036 - Vendredi 03 Novembre 2017 - Prix : 200 Fc

COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'ONU POUR L'AFRIQUE DE L'EST

Moroni abrite la 21^{ème} session du comité d'experts

Le ministre des finances avec Marie-Françoise Umuringa chargée de programme du bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est



AFFAIRE JUDICIAIRE

Bashar Kiwan écope de 5 ans de prison

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Novembre 2017**

Lever du soleil:
05h 34mn
Coucher du soleil:
18h 07mn

Fadjr : 04h 23mn
Dhouhr : 11h 54mn
Ansr : 15h 22mn
Maghrib: 18h 10mn
Incha: 19h 24mn



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Ratification de l'accord cadre sur l'Alliance solaire internationale

Les Comores ont affiché leur souhait de ratifier l'accord cadre sur l'Alliance solaire internationale. Pour le porte-parole du gouvernement, cette démarche coïncide avec le souhait du président de la république d'abandonner l'énergie fossile pour le renouvelable.

Le ministère des affaires étrangères a exprimé son souhait au conseil des ministres de ratifier l'accord cadre sur l'Alliance solaire internationale qui sera basée en Inde. Une idée approuvée par le gouvernement. « Cette idée a été bien accueillie par le président qui souhaite que le pays se tourne vers les énergies renouvelables », a dit Mohamed Daoudou, porte-parole du gouvernement, pour qui l'intégration des Comores à cette organisation ouvrira de nou-

velles portes au pays dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Le chef de la diplomatie comorienne a également annoncé l'ouverture d'une ambassade au Maroc et des consulats généraux au Kenya, Maurice et à Marseille. « Aujourd'hui, notre pays vise l'émergence et nous devons en faire autant pour notre diplomatie. D'où le besoin de s'ouvrir au monde », a dit le chef de la diplomatie qui parle de redéploiement des différentes ambassades du pays à l'étranger pour donner dit-il, une nouvelle image du pays.

Les performances de l'équipe nationale de football au niveau international, continental et régional étaient également à l'ordre du jour. Le ministre en charge des sports a dit son souhait de voir le gouvernement appuyer davantage les Cœlacanthes, l'équipe nationale

de football. « Nous sommes conscients des progrès de notre équipe de football et devons de notre côté leur apporter notre soutien », a dit le porte-parole du gouvernement avant d'ajouter que « les différents responsables de la fédération doivent aussi apporter leur pierre à l'édifice ».

De son côté, le ministre des finances et du budget a annoncé au conseil des ministres le dépôt du projet de loi des finances 2018 à l'Assemblée nationale pour discussion, en cette session ordinaire en cours. Enfin, le gouvernement a annoncé le décret présidentiel portant nomination des membres du comité de pilotage devant conduire les Assises nationales sur les 42 ans d'indépendance.

Mohamed Youssouf



Mohamed Daoudou ministre de l'intérieur porte parole du gouvernement

INCENDIE DU VÉHICULE DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL AU PLAN

Mitsoudjé se désengage de toute responsabilité et dénonce un "acte barbare"

Des représentants de la ville de Mitsoudjé devant la presse sur l'incendie du véhicule du CGP



Dans un point de presse tenu hier, des représentants de la ville de Mitsoudjé ont exprimé leur soutien à la justice dans l'affaire de l'incendie du véhicule du Commissaire général au plan, survenu lundi dernier. Tous dénoncent fermement cet "acte barbare" et se disent prêts à collaborer avec les autorités pour retrouver les coupables.

Lundi dernier, la voiture du Commissaire Général au plan Fouad Goulam a été incendiée devant sa maison. Dans un point de presse tenu hier, des représentants de la ville de Mitsoudjé ont fermement dénoncé cet acte qu'ils qualifient de barbare. « On n'a pas les mots pour qualifier

cet acte ignoble. Nous sommes prêts à apporter notre aide à la justice pour retrouver les coupables », a dit Soidrouline, l'un des conférenciers qui précise que « si un citoyen de Mitsoudjé s'avère être complice de cet incendie, nous ne partageons pas du tout le même point vue ».

Mitsoudjé se dit disposée à apporter son soutien à la gendarmerie et à la police nationale dans leur enquête. « La dernière fois, c'était le véhicule de l'ancien procureur de la République, Maoulida Djoubeir, qui était incendié à Mitsoudjé. Aujourd'hui, c'est celui du commissaire général au plan. On ne peut pas accepter que les voitures administratives soient brûlées tous les jours à Mitsoudjé. Il faut que cela cesse! », s'est plaint Youssouf Ali Djae, le procureur général.

Intransigeant, le procureur exhorte les notables à prendre leur responsabilité et cesser toute tentative d'intervention pour faire libérer le ou les coupables. « Vous nous avez exprimé votre soutien dans notre quête de la vérité, alors ne faites pas entrave à la justice en nous demandant de libérer untel ou untel. S'ils sont coupables, ils répondront de leur crime devant la justice », a-t-il fustigé.

Pour rappel, l'incendie du véhicule du commissaire au plan a eu lieu aux environs de 5 heures du matin le lundi 30 octobre dernier, à son domicile de Mitsoudjé. Une enquête a été ouverte. Onze personnes ont été arrêtées depuis. Les autorités continuent de mener l'enquête.

AFFAIRE JUDICIAIRE

Bashar Kiwan écope de 5 ans de prison

L'homme d'affaires franco-syrien Bashar Kiwan vient d'être condamné à 5 ans de prison. C'est une décision de la Cour criminelle de Koweït rendue mercredi 1er novembre dernier. Ce jugement intervient, d'après le journal en ligne Alqabas.com, suite à une plainte contre lui, déposée par Sheik Jaber Al-Mubarak premier ministre de Koweït depuis le 4 décembre 2011.

Le journal en ligne cite une source bien informée qui révèle que Sheik Mubarak a déposé une plainte contre son partenaire Bashar Kiwan, l'accusant d'a-

voir falsifié le procès-verbal de réunion d'une des entreprises qu'il gérait. Né le 30 novembre 1966, cet homme d'affaires ayant la double nationalité française et syrienne serait Président du groupe de presse Al Waseet, l'Entreprise AWI Internationale, qui couvre des magazines, des journaux, la publicité, le divertissement, la télévision, et des sociétés d'investissement opérant dans le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe.

Il est à rappeler qu'un programme de vente de passeports comoriens à des bédouins apatrides du Golfe a été lancé aux Comores sous la présidence de Sambi entre 2008 et

2011. La presse nationale avait annoncé le mois dernier que Bashar Kiwan était prêt à être entendu sur cette affaire de citoyenneté économique par la commission d'enquête parlementaire, avec une seule condition, que l'audition se déroule chez lui (au Koweït). Une source aurait indiqué que Bashar Kiwan aurait lui-même récolté 27 millions de dollars en vendant des passeports comoriens, mais 16 millions n'auraient pas été versés dans les caisses de l'Etat.

Bashar Kiwan est né au Koweït avant de grandir en Syrie et au Koweït. À l'âge de 17 ans, il est allé en France où il a terminé ses études

secondaires et a obtenu un baccalauréat scientifique français au Lycée Alphonse Daudet en 1984, avant d'être diplômé de l'Université de Montpellier en 1987 avec un diplôme en économie. Il vit actuellement au Koweït avec sa famille parle l'arabe, le français et l'anglais. En 2007, il a été nommé consul honoraire de l'Union des Comores au Koweït ainsi qu'au poste de conseiller du président de l'Union des Comores pour le développement et les relations extérieures avec les pays arabes.

Ibnou M. Abdou

Mohamed Youssouf

COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'ONU POUR L'AFRIQUE DE L'EST

Moroni abrite la 21ème session du comité d'experts

Le pays s'apprête à organiser la 21ème session du comité intergouvernemental d'experts du 7 au 9 novembre. Plus de 80 représentants ont confirmé leur participation a annoncé Saïd Ali Saïd Chayhane ministre des finances, au cours d'un point de presse tenu dans l'après-midi d'hier jeudi.

Comment peut-on maintenir une croissance forte dans la région tout en assurant la transformation économique nécessaire à la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable ? Ce sont ces questions qui seront débattues par les experts des 14 pays de l'Afrique de l'Est au cours de la session dont le thème est « croissance et trans-

formation en Afrique de l'Est ».

Après Nairobi au Kenya qui a accueilli la 20ème réunion du 8 au 11 février 2016 où les experts ont débattu autour du thème « institutions, décentralisation et transformation structurelle en Afrique », Moroni abritera cette 21ème session dont le point saillant est de définir et discuter de la mise en œuvre du programme de travail du bureau de la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA) et pour débattre, dit-on, des principaux enjeux et défis liés au développement économique et social de la région, en vue de formuler les recommandations appropriées.

« Il va de soi que le CEA constitue un forum qui permet de renforcer le partenariat, la coopération

entre les parties prenantes visant à soutenir l'intégration régionale et à accélérer le développement économique. Chaque année un Etat membre, organise et abrite le comité intergouvernemental. Pour la première fois alors que certains pays ont organisé au moins deux fois, l'Union des Comores va abriter le comité intergouvernemental d'expert », a déclaré Saïd Ali Saïd Chayhane ministre des finances de du budget.

« Ce qui signifie que notre pays devient de plus en plus mature. Alors que le chef de l'Etat Azali Assoumani a promis de faire des Comores un pays émergent d'ici 2030, le thème n'est pas en déphasage avec les objectifs auxquels se sont fixés les autorités comoriennes. Sachant qu'on ne peut pas pré-

tendre faire des Comores un pays émergent sans croissance économique qui n'est pas encore possible sans transformation », ajoute l'argentier du pays.

« La réunion de Moroni regardera quel est l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion de Nairobi », a renchéri Marie-Françoise Umuringa chargée de programme du bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est pour qui ces rencontres visent à promouvoir le développement socio économique du continent, promouvoir l'intégration régionale et aider les Etats membres à adopter des politiques qui visent à accélérer la croissance et la transformation de l'économie du continent.

« L'expansion du secteur touristique, le vaste potentiel de l'écono-

mie bleue ou encore les investissements massifs dans les infrastructures font partie des principales opportunités qui y seront débattues. Par ailleurs, les experts chercheront à identifier des solutions à la relative faiblesse du secteur privé, à la difficulté d'accès aux crédits offerts par le secteur bancaire et aux défis liés à la gestion des taux de change », lit-on dans un communiqué de presse publié à l'issue de ce point de presse.

A noter que des éminentes personnalités ont annoncé leur participation, d'après le ministre des finances notamment le ministre des finances d'Ouganda et le secrétaire général, les représentants des communautés économiques régionales.

Maoulida Mbaé

HÔTELLERIE :

Karthala rouvre ses portes, la trésorerie s'excuse

Fermé lundi 30 octobre par le trésor public, Kathala International Hôtel vient d'être rouvert par les mêmes services qui l'avaient fermé. Quand la victime renonce à l'idée de porter plainte, il tient toutefois à ce que la trésorerie, qui a « avoué s'être trompée », lui présente des excuses publiques.

L'annonce a été faite hier devant la presse par le patron de l'hôtel, son avocat, et ses collègues du secteur privé. Pour Me Aycham Itibar, outre les procédures de recouvrement qui ont été bâclées, il y a eu une erreur juridique très grave car « la dette n'est pas celle de la société Mohsine qui gère cet hôtel, mais celle de Fatma Omar. Donc juridiquement c'est une erreur grave ». « La deuxième erreur ils ont envoyé un avis de recouvrement sans avoir vérifié s'il y a eu paiement ou pas. Ils ont ensuite procédé à la fermeture de l'hôtel. C'est un abus d'autorité des agents des impôts qui

ont violé le code des impôts » poursuit-il.

Les trois jours pendant lesquels l'hôtel a été fermé ont sans doute porté des préjudices et à l'établissement et à l'image de l'homme d'affaires. Ce que tiennent à dénoncer « très vigoureusement », les opéra-

teurs privés qui se disent inquiets sur la façon dont sont menées des affaires similaires. « Je pense qu'il y a une grosse méconnaissance des textes par les agents de l'administration », s'empare Ali Mohamed Mahamoudou, ce patron de l'entreprise CBE et président de la

Nouvelle Opaco qui préconise « un changement d'attitude » de la part desdits agents.

A la question de savoir si le patron de Karthala Hôtel compterait porter plainte pour éventuellement être dédommagé, Omar Mouhsine pense que porter devant le juge cette affaire pour laquelle il n'a pas souhaité communiquer la valeur des préjudices à la presse, est une « peine perdue ». La raison : « Cela peut se faire dans un pays où l'on accepte que l'Etat peut être poursuivi », a-t-il ironisé, non sans rappeler une ancienne affaire qui l'opposait à la banque postale, « parce qu'elle est une société d'Etat ».

Le président du Modéc lui, estime que la fermeture d'une société privée, moyen ultime des services publics pour recouvrer leurs créances, est une pratique malsaine qu'il faut bannir. « Comment peut-on forcer quelqu'un à cesser ses activités et en même temps lui forcer à régler ses factures ? », tonne celui qui persiste et signe que « si besoin est, seul

le receveur aux impôts peut procéder à une fermeture, et non pas un ministre, encore moins le chef d'état-major ». Sans risque de se tromper, on peut déduire que le président du Modéc blâme par là, la fermeture manu militari de l'hôtel Karthala.

Karthala International Hôtel a été fermé lundi dernier par la trésorerie à cause d'une somme dérisoire s'élevant à 43 millions de nos francs. Les discussions entre les deux parties étaient « animées pour ne pas dire musclées » selon le président de la Nouvelle Opaco. De fil en aiguille, ce dernier suivra le dossier jusqu'à rencontrer le trésorier payeur général lequel, après présentation de pièces par M. Mouhsine, finira par se rendre compte (mercredi, Ndlr) que le montant de la discomode a été bel et bien réglé, par compensation a-t-on appris.

Toufé Maecha



COOPÉRATION :

Les Comores ont signé un accord sur l'éducation avec l'Ukraine



Hier tard dans l'après-midi, le ministre des affaires étrangères a procédé à la signature d'un « accord entre le gouvernement de l'Ukraine et le gouvernement de l'Union des Comores sur la coopération dans le domaine de l'éducation ».

Devenu ambassadeur le matin et partenaire à l'éducation l'après-midi. Yehveni Tsymbaliuk, le tout nouvel ambassadeur de l'Ukraine auprès de l'Union

des Comores avec résidence à Nairobi, a signé avec le chef de la diplomatie comorienne un accord sur la coopération dans le domaine de l'éducation, hier tard l'après-midi au ministère des affaires étrangères.

Selon M. Djalim, le secrétaire général au ministère de l'éducation nationale qui était présent lors de la signature, les premières bourses d'études de ce contrat qui porte sur l'enseignement supérieur « et de la recherche scientifique » sont attendues pour l'année 2018-2019.

C'est l'ambassadeur non-résident lui-même qui, au moment de sa présentation des lettres de créances auprès du chef de l'Etat le matin, aurait émis le souhait de procéder audit accord entre son pays et les Comores. Une occasion que la partie comorienne n'a pas laissé filer entre les doigts.

Toufé Maecha

ATELIER DE VALIDATION

L'eau potable au cœur d'un vaste projet en gestation

La problématique de l'eau au cœur d'un atelier qui s'est déroulé jeudi dans un hôtel de la capitale, sous le thème « assurer un approvisionnement en eau résilient au changement climatique aux Comores ». Un projet qui devait toucher 470 000 bénéficiaires dont 139 communautés.

« La problématique de l'eau est une préoccupation majeure pour les communautés, le gouvernement et ses partenaires y compris le Système des Nations-unies », a déclaré Emma Ngouan Anoh représentant adjoint du Pnud, pour qui 13% de la population comorienne a accès à l'eau potable, à savoir dans les zones de Moroni et de Sima.

D'après elle la consommation d'eau par habitant est de 35 l/j, ce qui est de loin inférieur dit-elle de 50 litres recommandée par l'organisation mondiale de la santé. Rappelant que plus de 50% de la population de Ngazidja dépend actuellement de la collecte des eaux

de pluie pour satisfaire leur besoins en eau.

« Selon la deuxième communication sur le changement climatique, les précipitations annuelles et saisonnières réduites se traduisent par des débits fluviaux moyens plus faibles ainsi que par une moindre recharge des eaux souterraines. C'est le cas pour Mwali et Ndzuani », a-t-elle fait savoir, ajoutant que le nombre de rivières permanentes à Ndzuani est passé de 45 en 1950 à 12 de nos jours.

« Le principal objectif de ce projet qui sera soumis au Fonds vert pour le climat est de renforcer la résilience climatique en matière d'eau potable et d'irrigation pour 15 zones du pays très vulnérables aux risques de changement climatique et aux catastrophes naturelles », a-t-on indiqué. A l'en croire l'initiative vise à mobiliser plus de 47 millions de dollars, soit près de 20 milliards fc et atteindra 547 000 bénéficiaires directs dans 139 communautés et 32 bassins versants.

La représentante adjoint du Pnud



Participants à l'atelier sur l'eau potable

fait savoir que les barrières à la sécurité de l'eau et à la résilience climatique ont été identifiées. « Le projet vise ainsi à résoudre ces barrières à travers la mise en œuvre

d'un ensemble de mesures qui fourniront l'épine dorsale et les capacités pour la gestion de l'eau, assureront une plus grande sécurité hydrique de chaque île et protégé-

ront les ressources en eau des risques de sécheresse et d'inondation », conclut-elle.

Maoulida Mbaé

DOING BUSINESS 2018

L'Union des Comores perd cinq points

Les Comores ont perdu cinq points dans le nouveau classement du rapport annuel du Groupe de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires. Le pays est placé au 158ème rang sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 contre 153ème l'année dernière.

Le rapport du Doing Business 2018 vient de sortir et les Comores perdent cinq points dans le nouveau classement du rapport annuel du Groupe de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires. Toutefois, le pays a enregistré des améliorations sur le score de la distance de frontière. Il passe de 48.05 dans le rapport 2017 à 48.52 dans le Doing Business 2018, soit une amélioration 0,47. Cela veut dire que le pays a opéré au cours de l'année des changements positifs au niveau des réglementations des affaires.

Au niveau des réformes, le pays a entrepris une réforme dans le domaine du commerce transfronta-

lier, en mettant en place un système automatisé de gestion des données douanières, SYDONIA++ au cours de l'année écoulée. Cela a permis de réduire le temps pour la préparation et la soumission de documents pour l'import et l'export. « Nous sommes donc heureux de constater que les Comores continuent d'améliorer progressivement le climat des affaires et encourageons plus de réformes afin que le secteur privé puisse contribuer au développement inclusif des Comores », a déclaré Rasis Pertev, le Représentant Résident de la Banque mondiale pour les Comores.

Le Groupe de la Banque mondiale a recensé 264 réformes de l'environnement des affaires dans 119 pays au cours de l'année dernière. Soit autant d'évolutions essentielles pour attirer des investissements, renforcer la compétitivité et, surtout, favoriser la création d'emplois. Cette 15e édition du rapport, qui mesure chaque année la facilité de faire des affaires pour les petites et moyennes entreprises du monde

entier, rappelle que 3 188 réformes ont été engagées depuis le lancement du premier volume, en 2003.

Pour la deuxième année consécutive, les économies d'Afrique subsaharienne détiennent le record du nombre de réformes mises en œuvre pour améliorer l'environne-

ment des affaires. Le nombre total de réformes introduites l'an dernier ressort à 83, contre 81 l'année précédente, ce qui porte à 798 le nombre de réformes enregistrées ces 15 dernières années dans les 48 économies de la région couvertes par le rapport Doing Business. Dans le

classement mondial relatif à la facilité de faire des affaires, Maurice ressort au 25e rang, devant le Rwanda (41) et le Kenya (80), les trois économies les plus performantes de la région.

Mohamed Youssouf



Communiqué

Visite à Moroni du Sous-secrétaire Général et Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies auprès de l'Union Africaine du 30 octobre au 02 novembre

Moroni, le 02 novembre 2017 – Faisant suite à l'entretien entre le Président de l'Union des Comores et le Secrétaire Général de l'ONU, en marge de la 72ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Représentant Spécial du Secrétaire Général auprès de l'Union africaine, M. Haile Menkerios, a effectué une mission aux Comores du 30 octobre au 02 novembre 2017.

Au cours de sa visite, le Sous-secrétaire Général Menkerios a rencontré à Moroni les parties prenantes, au niveau local et national, y compris la société civile, les partis politiques, les institutions gouvernementales et le corps diplomatique accrédité aux Comores. Il a réitéré le message du Secrétaire Général sur la nécessité d'organiser des Assises Nationales de manière inclusive, crédible et transparente.

Il a encouragé toutes les parties prenantes à veiller à ce que ces conditions soient remplies et que le dialogue national renforce la paix, la cohésion sociale, le développement et la démocratie aux Comores.

A la suite de cette mission, le Sous-secrétaire Général Menkerios fera ses recommandations au Secrétaire Général des Nations Unies, afin de préciser l'appui et l'accompagnement que l'ONU pourrait apporter à l'organisation des Assises Nationales.

Nos points de vente

| | |
|----------------------------------|------------------------------|
| Nassib Itsandra | Au paradis du livre |
| Nassib volovolo | Mag Mrket |
| Nassib Bacha | Station Filling |
| Nassib Kalfane | Librairie A la Page |
| Gare du nord | Nouveauté |
| Chez Kamardine Matelec | Bus Place de France |
| Wadaane coulé | Karthala chez Tati |
| Hadoudja chez Soroda | Magasin Mzé Cheik Gobadjou |
| Hadoudja chez Nadi | Café de la Médiine Badjanani |
| Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou | Said Bacar Djomani |

Bureau du Coordonnateur Résident – UNRCO
SEquipe Pays du Système des Nations Unies – UNCT
www.km.one.un.org

B.P. 648 - Moroni
Union des Comores
+269 773 15 58

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

Deux matches 41 buts, la fédération est dissoute

Le mercredi 1er novembre, deux matches ont provoqué un tollé général, et des soupçons de « marchandage de scores » : (Jacm # Bonbon Djema : 1-19) et (Volcan # Elan : 21-0). Suite à ces actes de « corruption » supposée, le ministre des sports a suspendu la Ffc jusqu'à nouvel ordre en conférence de presse, tenue hier à

Moroni. Ingérence politique ? « Non, l'initiative est salubre par rapport au comportement de la Ffc. La Fifa et la Caf seront saisies. J'endosse la responsabilité », déclare le ministre.

Certains résultats de la 22e et dernière journée de D1, tenue le mercredi 2 novem-

bre dernier, auraient été négociés. Les plus flagrants (2 matches pour 41 buts) ont été perpétrés à Mitsoudje (Jacm # Bonbon Djema : 1-19) et à Moroni (Volcan # Elan : 21-0). Ces actes de « corruption » seraient la goutte d'eau qui a fait déborder le verre. Ayant pris connaissance de nombreuses irrégularités, notamment des comporte-

ments malsains, des troubles, bagarres à répétition, qui gangrènent les stades, menacent la paix, la sécurité des personnes et des biens, le ministre de la Jeunesse et des sports, Mahamoud Salim, a décidé de mettre de l'ordre dans football.

Dans une note circulaire (n°17-075/Mjseipac/Cab), en sa qualité de premier responsable, régulateur et garant du sport comorien, il décide. Je cite : « Nous suspendons jusqu'à nouvel ordre, avec effets immédiats le bureau exécutif de la Ffc et toutes les activités dont il a la charge. Nous saisissons dans les prochaines heures le Procureur de la République pour diligenter une enquête afin d'apporter de la lumière sur les activités de la Ffc afin de pouvoir dégager les responsabilités des uns et des autres. Un comité

provisoire devant gérer les affaires courantes de la Ffc sera mis en place ».

Réagissant sur une observation lui reprochant d'ingérence politique, le ministre bondit : « L'initiative est salubre. Nous construisons. La Fifa et la Caf seront saisies immédiatement ». Pour l'heure, adieu le match amical du 11 novembre prochain (Comores # Madagascar en France), les Jeux des jeunes de Djibouti d'avril 2018, et des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. Quelles conduites tiendront les membres du staff technique et administratif des Coelacanthes, notamment Amir Abdou et Ben Amir ? Peut-on avoir raison quand l'autre ignore qu'il a tort ?

Bm Gondet



Le ministre des sports signe la suspension du bureau de la Ffc

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Novembre 2010 - Novembre 2017 Joyeux anniversaire AB Aviation

AB Aviation 7^{ans}

Jeux concours - Divers lots à gagner - Cadeaux

7 ans déjà, quel chemin parcouru !

Ce novembre AB Aviation a le plaisir de fêter avec vous son anniversaire. En 07 ans, la compagnie a développé sa flotte pour vous proposer des vols sécurisés, ponctuels et confortables. La compagnie comorienne a su développer pendant cette période un rayonnement national et régional vous permettant de vous déplacer dans les meilleurs délais et conditions à chaque destination. Enfin AB AVIATION s'inscrit pleinement dans la volonté politique d'émergence en étant une entreprise qui emploie la jeunesse comorienne et se veut exemplaire dans sa gestion.

C'est ainsi l'occasion pour la compagnie de marquer cet événement en faisant un geste de remerciement : ce mois de novembre, des cadeaux seront offerts aux enfants de moins de 12 ans voyageant avec AB AVIATION, seuls ou accompagnés. Des jeux et concours seront organisés par la même occasion et seront communiqués très prochainement dans les médias et les réseaux sociaux.



[f abaviationcomores](https://www.facebook.com/abaviationcomores)

[@ www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)

AB Aviation

www.flyabaviation.com



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

VICE PRESIDENCE CHARGÉE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHE ET CROISSANCE
PARTAGÉE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pour le recrutement d'un Consultant (Bureau) pour faire l'évaluation des besoins en infrastructures de pêche dans les villages cibles du Projet SWIOFish1.

Date de l'avis : 24 OCTOBRE 2017

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : sélection d'un bureau d'étude pour faire l'évaluation des besoins en infrastructures de pêche dans les villages cibles du Projet SWIOFish1

2. Description des Tâches : Sous la supervision directe de la Direction Générale des Ressources Halieutiques, et en collaboration étroite avec l'Unité de Gestion du Projet SWIOFish1, et les Directions Régionales des Pêches, le bureau d'étude aura pour tâche de :

- Faire une recherche et analyse documentaire sur les infrastructures de pêche aux Comores en étudiant les documents des projets passés (Plans de Gestion Locale (PGL), rapports des Missions, études infrastructures et autres documents disponibles de la DGRH et du FADC.
- Faire un état de lieu des infrastructures de pêche existantes, des besoins en infrastructures nouvelles ou additionnelles dans chaque village et établir une situation de référence ;

Pour cela, le consultant doit recueillir les informations générales de base ci-après :

- Elaborer ou mettre à jour des monographies des villages ciblés ;
- Analyser l'état des infrastructures existantes et le niveau d'utilisation ;
- Répertoire les villages à Plan de Développement Local (PDL) et les Plans de Développement Communale ;
- Parmi ces deux types de plans, distinguer ceux qui n'ont pas décrit des activités du secteur pêche ;
- Importance des activités de pêche du village ;
- Les pêcheries principales du village ;
- Organismes d'appui intervenant dans le village, plus particulièrement dans le secteur pêche ;
- Faire une évaluation de la capacité de gestion des infrastructures par les bénéficiaires ;
- Faire une analyse stratégique globale par île des besoins et opportunités de développement des infrastructures.

3. **Profil et qualifications requis:** Le consultant doit être un bureau d'étude ayant une expérience avérée d'au moins 05 ans dans le développement d'infrastructures rurales, de préférence pêche, et en analyse socioéconomique des pêches et développement des filières de pêche traditionnelle et artisanale. La connaissance du milieu rural comorien est demandée.

4. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue à 45 H/J étalés dans trois (03) mois.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.**

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le lundi 07 novembre 2017 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba– BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr - Tél : (269) 763 61 38 – 763 64 22